

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

## La transition énergétique dans les transports

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, la transition énergétique dans les transports est un défi majeur, tant au titre de la protection de l'environnement qu'au titre de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de la dépendance énergétique à l'égard des ressources fossiles.

La CFE-CGC rappelle que le transport représente un coût important dans les dépenses des ménages. Il constitue un facteur de précarité énergétique qui ne cesse de s'accentuer avec l'augmentation du prix de l'énergie et le ralentissement économique.

La CFE-CGC note que la baisse de la consommation unitaire moyenne des voitures particulières n'a pas permis une réduction sensible des émissions de CO<sub>2</sub>. En effet, la dépendance au quotidien vis-à-vis de la voiture est fortement liée à l'étalement urbain et à la dissociation spatiale des lieux de travail, de production, de consommation et de loisirs qui contribuent à l'organisation du mode de vie. Pour la CFE-CGC, la maîtrise du coût foncier/logement, la lutte contre l'artificialisation des sols, l'amélioration de l'offre de transports en commun, le développement d'infrastructures, la promotion du télétravail et des télécentres à côté des lieux de vie, pourraient modifier les habitudes quotidiennes des transports.

Pour la CFE-CGC, ces éléments doivent être intégrés dans les discussions sur la transition énergétique dans les transports de façon à améliorer la prise en compte des Gaz à effet de serre et, surtout, à avoir une approche transversale.

La CFE-CGC partage donc les préconisations figurant dans l'avis soumis au CESE.

Compte tenu des enjeux de ce secteur, notamment pour son potentiel de réduction des émissions de Gaz à effet de serre, la CFE-CGC propose de faire de la France un champion de la filière « verte » des transports en commun, ferroviaire et routier. C'est aussi un levier clef pour le maintien d'une industrialisation de cette filière.

Pour la CFE-CGC, une mixité énergétique du secteur des transports reposant sur les véhicules thermiques performants, hybrides et électriques, doit permettre de combiner efficacité énergétique, maîtrise de la dépendance énergétique à l'égard des énergies fossiles et contrôle des émissions de Gaz à effet de serre reposant, entre autres, sur l'utilisation des énergies renouvelables.

La convergence vers une telle mixité énergétique doit s'appuyer sur un soutien à la Recherche/Développement et sur des outils fiscaux incitatifs et appropriés.

Pour conclure, le groupe de la CFE-CGC a voté cet avis.